

## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cette SICAV. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette SICAV et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UNI-GLOBAL - GLOBAL MACRO FUND classe CA-USD (LU2351078568), un compartiment de UNI-GLOBAL.  
Lemanik Asset Management S.A. est la Société de Gestion (la « Société de Gestion ») de la SICAV.

## Objectifs et politique d'investissement

### Objectifs

Le compartiment s'efforce de dégager un rendement absolu présentant une faible corrélation avec les marchés en gérant des expositions longues et courtes sur des marchés financiers mondiaux selon une approche macro basée sur le risque et par une diversification au niveau des classes d'actifs et des marchés ainsi que des styles d'investissement, puisqu'il utilise à la fois des stratégies systématiques et discrétionnaires. Le compartiment vise à atteindre ces objectifs en allouant ses actifs à trois sous-stratégies d'investissement différentes qui visent à identifier les opportunités et les risques dans différents environnements. Les sous-stratégies sont définies indépendamment l'une de l'autre, mais elles utilisent un modèle de risque commun. Ce modèle est aligné sur les objectifs d'investissement et traduit les signaux en différentes expositions aux marchés, avec pour résultat une allocation du capital en portefeuille qui reflète le positionnement-cible de chaque sous-stratégie.

### Politique d'investissement

Le compartiment investira en majeure partie en instruments dérivés, y compris en options (cotées et OTC), futures, forwards et swaps (spécifiquement swaps sur indices d'actions, swaps sur indices obligataires, swaps sur défaillance basés sur un indice, swaps sur rendement global/excédentaire, swaps sur taux d'intérêt, swaps sur défaut de crédit sur pays unique) qui seront utilisés à des fins de gestion efficace de portefeuille et à des fins de couverture. Les swaps sur rendement total et excédentaire sont utilisés essentiellement à des fins de gestion efficace de portefeuille.

Le compartiment peut également être exposé aux métaux précieux, aux métaux industriels et à l'énergie au moyen de valeurs mobilières admissibles, telles que des produits

de base négociés en bourse (ETC, Exchange Traded Commodities) qui sont considérés admissibles selon les critères décrits au règlement grand-ducal du 8 février 2008, ou au moyen d'instruments dérivés, tels que des swaps sur rendement total/excédentaire dont les composantes sont des indices de produits de base diversifiés admissibles.

Le compartiment peut détenir des actifs liquides à titre accessoire et peut détenir au maximum 10 % de sa valeur nette d'inventaire en parts d'OPCVM ou autres OPC.

Le compartiment ne conclura pas d'opérations de prêt de titres et l'utilisation par le compartiment de swaps sur rendement total et d'autres opérations de financement sur titres est soumise aux limites (exprimées en pourcentage de l'actif net du compartiment) définies dans le Prospectus.

Le compartiment est actif et n'est pas géré par référence à un indice.

Le Gestionnaire d'investissement intégrera les Risques ESG à son processus de prise de décision en évaluant la conformité ESG des investissements potentiels.

Le compartiment est libellé en USD.

La catégorie d'actions est libellée en USD.

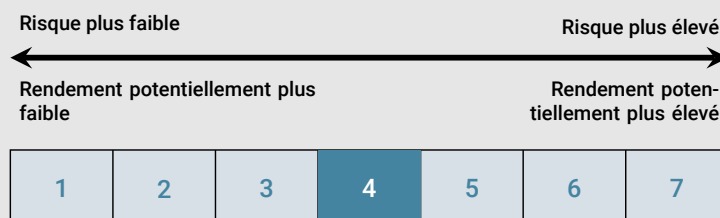
L'investisseur a le droit de demander le rachat de ses actions. Les opérations de rachats ont lieu à chaque jour ouvrable complet au Luxembourg et chaque jour ouvrable complet à la Bourse de Londres. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que, dans des circonstances exceptionnelles, la possibilité pour l'investisseur d'obtenir le rachat de ses actions peut être limitée ou suspendue.

Il s'agit d'actions de capitalisation. Les revenus et gains en capital sont réinvestis.

### Recommandation

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de trois ans.

## Profil de risque et de rendement



### Que représente cet indicateur synthétique ?

- Les actions de la classe CA-USD sont classées dans la catégorie 4, car la valeur de l'action peut évoluer moyennement ou fortement et par conséquent le risque de perte et l'opportunité de gain peuvent être modérés à élevés.
- La catégorie de risque a été calculée en utilisant les données historiques et simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de la classe d'actions est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.
- Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

### Quels risques importants ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique ?

- Risque dérivé : Les valeurs dérivées peuvent augmenter et diminuer dans une proportion plus importante que les titres et les titres de créance. Les pertes peuvent être supérieures à l'investissement initial. Le risque est minimisé en détenant une sélection

diversifiée d'investissements non dérivés.

- Risque de contrepartie : L'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou l'intervention à titre de contrepartie à des dérivés ou autres instruments peut exposer le compartiment à des pertes financières.
- Risque de marché : Les actifs du compartiment peuvent baisser en raison de mesures d'un gouvernement et d'un changement de politique, de possibilités d'information réduites en plus d'une supervision et d'un contrôle moins strict de ces marchés. La performance de ces marchés peut être soumise à une volatilité importante.
- L'investisseur doit également prendre en compte d'autres facteurs de risque associés à sa situation personnelle actuelle et future.

### Où trouver plus d'informations au sujet des risques du compartiment ?

Des informations supplémentaires concernant les risques d'un investissement dans le compartiment sont indiquées dans la section correspondante du prospectus de la SICAV disponible au siège social du SICAV et sur le site internet [www.unigestion.com](http://www.unigestion.com).

## Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	4,00%
<b>Frais de sortie</b>	0,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par la SICAV sur une année	
<b>Frais courants</b>	1,15%
Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b>	10 % par an de la Surperformance du compartiment.

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation de la SICAV, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur dans la SICAV. Généralement, l'investisseur ne paie aucun frais d'entrée. Ces frais sont uniquement appliqués pour la distribution. Dans tous les cas, aucun frais de sortie n'est appliqué. L'investisseur pourra obtenir auprès de son conseiller ou de son intermédiaire financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

L'échange (ou conversion) d'une partie ou de la totalité des actions en actions d'un autre

compartiment ou d'une autre classe d'actions est gratuit.

Les frais courants sont représentés par une commission forfaitaire qui correspond au montant maximum pouvant être facturé. Le gestionnaire s'engage à prendre à sa charge les frais qui excéderaient ce montant. Pour chaque exercice, le rapport annuel de la SICAV donnera le montant exact des frais encourus.

Le chiffre des frais courants exclut :

- ▶ la commission de performance
- ▶ les frais de transactions, sauf les frais liés à l'achat et la vente de fonds cibles.

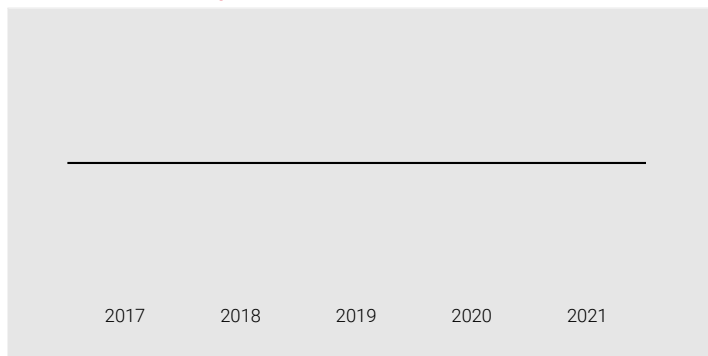
**Commission de performance :** l'indicateur de référence est un « high-water mark » (HWM). Une commission de performance est payée lorsque le compartiment surperforme son HWM précédent au cours de la période de calcul, qui correspond à l'exercice financier du compartiment. La commission de performance est calculée, accumulée et cristallisée quotidiennement. Elle est versée à la fin de l'exercice financier. Toute sous-performance du compartiment doit cependant être compensée avant qu'une commission de performance puisse être versée. La commission de performance pour la classe d'actions pour l'exercice le plus récent s'est élevée à 0,23 %.

La commission de performance facturée à la classe d'actions s'est élevée à 0,23% au cours de l'exercice passé.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la rubrique intitulée "Frais à charge de la société" du prospectus de la SICAV, qui est disponible au siège social de cette dernière ainsi que sur [www.unigestion.com](http://www.unigestion.com).

Des informations supplémentaires concernant la commission de performances sont également disponibles dans le prospectus.

## Performances passées



Aucune performance n'a été calculée pour cette classe d'actions, car celle-ci existe depuis moins d'une année civile.

Le compartiment a été lancé le 31 août 2021.

La classe d'actions a été lancée le 31 août 2021.

## Informations pratiques

### Dépositaire

J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch

### Informations supplémentaires et disponibilité des prix

Des informations supplémentaires sur la SICAV, une copie de son prospectus, son dernier rapport annuel et semestriel et les derniers prix des actions du compartiment peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège de la SICAV ou sur [www.unigestion.com](http://www.unigestion.com).

Le prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel de la SICAV sont disponibles en anglais. La SICAV pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

### Responsabilité

La responsabilité de Lemanik Asset Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

### Fiscalité

La SICAV est soumise à la législation fiscale du Luxembourg. La résidence de l'investisseur pourrait avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle.

### Politique de rémunération

Un exemplaire papier de la politique de rémunération actualisée de la Société de gestion, y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible gratuitement sur demande. Une description détaillée de cette politique est également disponible à l'adresse <http://lux.lemanikgroup.com/corporate#policies-remuneration>.

### Informations spécifiques

Le compartiment UNI-GLOBAL - GLOBAL MACRO FUND peut émettre aussi d'autres classes d'actions.

Des informations sur d'éventuelles autres classes d'actions commercialisées dans votre pays sont disponibles auprès du siège de la SICAV.

Ce document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment de UNI-GLOBAL qui peut être composé de plusieurs compartiments. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble de la SICAV.

Les actifs et les passifs d'un compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de sorte que les engagements d'un compartiment n'affectent pas les autres compartiments.

L'investisseur a le droit d'échanger les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions du même compartiment ou d'un autre compartiment. Les informations sur les modalités de souscription, de rachat et de conversion sont renseignées dans le prospectus de la SICAV.